



District Haute-Garonne de Football
BUREAU DU COMITE DE DIRECTION



Réunion du 28 aout 2023

Présents : Jean-Marc SENTEIN, Jean-Louis AGASSE, Patrick MARSENGO, Yves DA COSTA, Jean-Pierre BONNET, Richard GIUSEPPIN et Geneviève REAVAILLE.

Excusés : Isabelle SANSUS, Nicolas BAYOD et René TREBOUTE.

Invité : Loïc FEVRE.

Le bureau est présidé par Jean-Marc SENTEIN.

INFORMATION DU PRESIDENT

Un conseil de Ligue aura lieu ce samedi sur RODEZ et un séminaire des présidents de district dès le vendredi soir. Jean Marc SENTEIN ne pourra y assister.

Nous apprenons que le District des Hautes Pyrénées voudrait engager certaines catégories en ligue Nouvelle Aquitaine.

Pour donner suite à la réorganisation du FAFA à la LFO, une nouvelle personne a été nommée pour gérer les dossiers.

Le 19 septembre aura lieu la réunion « SPORT CO » à 18h00 sur la thématique « RESPECTER MON SPORT » avec la présentation du film et la planification des futures actions pour la saison 2023/2024.

Ce soir, ainsi que jeudi soir auront lieu les rencontres de la WOMENS-CUP sur les installations de COLOMIERS RUGBY. Une délégation du District sera présente.

Du 23 au 31 octobre la LFO organisera la phase éliminatoire de l'EURO U19F sur les installations de COLOMIERS et MONTAUBAN. Les Districts du Tarn et Garonne et Haute-Garonne participeront à l'évènement. Les équipes de Hongrie, Italie, Irlande du nord et France seront présentes.

Le Président nous informe d'une sanction prise par la préfecture sous couvert de l'état envers le président d'un club du District (suspension à vie) pour des faits passés il y a 7 ans dans son club. D'autres personnes du club ont été aussi sanctionné. Une réunion est prévue le 14 septembre dans nos locaux avec la préfecture, pour débattre de cette sanction qui à nos yeux est disproportionnée et des mesures à prendre dans le futur.

A la demande de Victor BALESTRACCI et en concertation avec Olivier LEDOUX, George TROGANT sera présenté comme Co-président de la CDA au prochain CODIR.

CALENDRIER SAISON 2023-2024

Le Directeur Général nous présente le calendrier de la saison avec toute les dates des rassemblements, réunions, bureaux, CODIR et AG.

Il nous développe le plan d'action RSO (Responsabilité Sociale) établi en partenariat avec la société IPAMA (financement de l'étude entièrement pris en charge par l'AFDAS).

Ce plan d'action, défini sur les 2,3 prochaines années, sera présenté au prochain CODIR.

REGLEMENTS GÉNÉRAUX :

Le Directeur Général présente les modifications de textes qui seront validés au CODIR du 1^{er} septembre :

- Modifications des horaires 14h,16h,18h et 20/20h30 pour le samedi et 10h30, 13h et 15h pour le dimanche.
- Terrain de repli autorisé même si la surface de jeu est différente (synthétique). La liste des complexes ayant des terrains mixtes sur le même lieu sera communiquée à tous les clubs en début de saison.
- Classement dans la division. Une version identique à la LFO sera proposée au prochain CODIR.
- Lutte contre la violence envers les arbitres.
- Perte de points (uniquement pour les catégories seniors de D1 à D5) en fonction du nombre de matchs de suspensions cumulés par l'équipe concernée (perte de 1 à 3 points).
- Simultanéité des rencontres la dernière journée de championnat (si match à enjeu) ; seule la commission planifiera les matchs s'ils ne se jouent pas le dimanche à 15 h.
- Sous classement en féminine d'une joueuse, autorisé uniquement s'il n'y a pas d'équipe dans sa catégorie.
- Tous les clubs foot à 11 devront présenter à tous les matchs (même extérieur) 1 responsable sécurité ainsi qu'un arbitre assistant. Sans ces 2 personnes (qui pourront être des joueurs ne participant pas à la rencontre) l'arbitre ne fera pas jouer la rencontre.

ANNEXE FINANCIER

- Une décision doit être prise pour les engagements/amendes du foot loisir et des groupements de certaine équipe en territoire.
- Les clubs dont les situations financières ne sont pas régularisées avant fin septembre, ne pourront débiter leur championnat. Un courrier recommandé de relance leur sera envoyé.

DOSSIER EVA HELLE

Après réflexion, nous allons proposer à Eva ELLE un CDD jusqu'au 30 juin 2024 (à temps réduit) pour répondre au surplus de sollicitation faites par l'IR2F.

Elle sera donc mise à disposition de la LFO pour une grande partie de son activité.

A ce jour, les contraintes budgétaires qui existent sur le District empêche notre structure d'aller plus loin dans l'emploi.

En complément de son activité salarié au sein du District, elle exercera auprès du TFC une activité d'encadrement auprès de la section féminine.

BILAN ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Le Directeur Général présente le bilan de l'équipe technique départementale saison 2022-2023 :

- Depuis plus de 2 ans, 5 personnes ½ travaillent sur ces postes.
 - 65% des clubs du département ont été visités.
 - 81% des clubs ayant une école de foot ont été visités.
- + de 50% des clubs sont labelisés (sur 3 ans). Beaucoup de renouvellements seront à faire l'année prochaine.

QUESTIONS DIVERSES

Une demande de prêt de notre minibus a été faite par les Sapeur-pompiers de TOULOUSE. Malheureusement, comme pour les autres demandes, nous ne pouvons répondre favorablement.

Par suite du courrier du club de Landorthe le District remboursera les frais d'absence à l'assemblée générale de la LFO.

Les coupes jeunes pour la saison 2023/2024 vont être proposées à 30 € (engagement).

Fin de séance.

**Le Président,
Jean-Marc SENTEIN**

**Le Secrétaire Général,
MARSENGO Patrick**